

LOCATION DE LA SALLE DES BREUILS

Capacité : 30 personnes

RÉSIDENTS DE LA COMMUNE UNIQUEMENT :

Week-ends et jours fériés : 80 euros acompte : 40 euros

SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

Location gratuite pour réunion de travail. Pour les manifestations payantes, participation de 35 euros pour les frais de fonctionnement.

Une location gratuite par an.

Vaisselle et couverts mis à disposition gratuitement.

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Contrat de location dûment signé par les deux parties,
- Règlement intérieur de la salle dûment signé par le bénéficiaire
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile fournie par le locataire
- Règlement du prix de la location
- Versement des chèques de caution.

Salle : 300 euros

Clés : 120 euros

Ménage : 50 euros

- Remise des clés et état des lieux entrant le vendredi 18 heures
- Retour des clés et état des lieux sortant le lundi matin

Stationnement des véhicules sur les emplacements matérialisés